



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept février, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

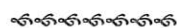
Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 22 février 2023.

PRÉSENTS : M. Robert JEULIN, Mme Odile MATHIEU, M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Fanny TIGÉ, M. Xavier GODART, Adjoints, M. Jean-Pierre GUILLOT, Mme Yannick LEMOULT, M. Philippe MOREAU, Mme Annie TAVENNEC, Mme Catherine VENOT-REIG, M. Éric VIGNEAU, Mme Martine LESAGE, Mme Sylvie LECOUP, Mme Valérie BOURDON, M. Mathieu HENRI, M. François SOULAS, M. Éric JOSEPH, M. Olivier DUPORT, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU, Mme Julie JOUSSET et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Carole SOLVET, Conseillère Municipale.

Monsieur Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.



4.1 : FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FPT :

2023-10. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - APPROBATION :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à différents mouvements intervenus au sein du personnel, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs du personnel communal du 1^{er} octobre 2022.

Recrutement d'un agent supplémentaire au sein du service de Police Municipale à compter du 19 mars 2023 :

Poste supprimé	Temps d'emploi	Poste créé	Temps d'emploi
Brigadier-Chef Principal - Catégorie C	Complet - 35/35 ^{ème}	Gardien Brigadier - Catégorie C	Complet-35/35 ^{ème}

Suite à obtention d'un examen professionnel d'un agent du service Administration générale, à compter du 1^{er} mars 2023 :

Poste supprimé	Temps d'emploi	Poste créé	Temps d'emploi
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe - Catégorie C	Complet -35/35 ^{ème}	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe - Catégorie B	Complet -35/35 ^{ème}

Compte tenu des besoins de la collectivité à compter du 1^{er} avril 2023, transformation d'un poste d'Adjoint Technique à temps incomplet sur un poste à temps complet :

Poste supprimé	Temps d'emploi	Poste créé	Temps d'emploi
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe - Catégorie C	28/35 ^{ème}	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe - Catégorie C	Complet -35/35 ^{ème}

Vu l'avis favorable du Conseil d'Administration le 15 février 2023,

Vu l'avis de la Commission Générale du 21 février 2023,

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 28 février 2023.

Le Maire,

Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 1^{er} mars 2023.

Publié ou notifié le : 1^{er} mars 2023.

